

Circulaire
NOTRE TRIPLE IDÉAL

P. Jean-Emile Anizan

Notre triple idéal

1925

Quand l'appel de Dieu à notre vocation se fit entendre, un triple idéal se présenta à nous et séduisit nos âmes : la sainteté, la fécondité apostolique et l'évangélisation des pauvres. Le mot pauvre s'entend ici dans le sens où Notre Seigneur l'employa lui-même quand il dit : « L'Esprit de Dieu m'a envoyé évangéliser les pauvres. »

Devenir saints, sauver beaucoup d'âmes, courir au secours des plus en danger, des plus déshérités, n'est-ce pas le résumé de toutes les aspirations de nos cœurs et de ce que Dieu attend de nous ?

Séduits par le premier idéal, nous aurions pu nous réfugier dans un Ordre contemplatif pour ne travailler qu'à notre sanctification, sans exclure, sans doute, le bien des âmes, mais en n'y appliquant que secondairement nos prières et nos pénitences. Aspirant à sauver les âmes, il nous eût été loisible de nous y livrer tout entiers dans le clergé séculier, en réduisant au strict nécessaire le temps des exercices spirituels et réservant tout le reste à l'action. Désireux de nous consacrer comme le divin Sauveur à l'évangélisation des pauvres, il eût été facile d'exprimer ce désir à notre Évêque. Il n'aurait eu aucune difficulté à le satisfaire.

Il nous fallait les trois, et, c'est parce que nous les avons trouvés providentiellement réunis dans l'Institut des Fils de la Charité, que nous y avons reconnu la place où Dieu nous voulait.

Je dis providentiellement, parce que c'est Dieu qui a manifestement suscité cet admirable instrument dont tant d'âmes ont eu l'intuition avant de le connaître, qui répond à tant d'aspirations, que la sainte Église a encouragé par des faveurs si remarquables et si inespérées, et qui, avec le temps et la continuation des bénédictions divines, donnera de plus en plus, sans aucun doute, satisfaction à des besoins si pressants.

J'ai raison de l'appeler un admirable instrument, car notre Institut réunit, dans un ensemble harmonieux, les trois objets de ces aspirations en apparence si complexes et si opposées.

C'est, du reste, une complexité et une opposition purement apparentes, car elles se fondent et se personnifient merveilleusement en celui qui a voulu être notre patron et notre modèle, en Notre Seigneur Jésus-Christ tout à la fois Saint des saints, Bon Pasteur par excellence et Apôtre des pauvres.

Je ne connais pas de vocation qui le reproduise aussi fidèlement et aussi complètement que la nôtre. J'ajoute que ce dont il nous a donné l'exemple nous pouvons le pratiquer.

Il m'a paru opportun de traiter ce sujet capital pour nous qui avons consacré notre vie à la poursuite de ce triple idéal.

Précisons tout d'abord ces trois grands objets de nos aspirations en les dégageant des mirages de l'imagination, et contemplons-les dans leur réalité pratique, tels qu'ils répondent aux vues de Dieu sur nous ici-bas. Nous montrerons ensuite qu'ils trouvent dans notre vocation et dans notre Institut leur réalisation parfaite. Nous verrons enfin que pour arriver à cette réalisation nous n'avons qu'à suivre celui qui dit à tous, mais à nous particulièrement : « Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait. »

NOTRE TRIPLE IDÉAL VRAI

Il importe tout d'abord de nous faire une idée juste de ce que Dieu nous demande aux trois points de vue qui nous occupent, et de nous mettre en face de notre idéal vrai, c'est-à-dire dégagé des apparences trompeuses qui l'obscurcissent, le rétrécissent et l'avalissent. Car, c'est un fait que, dans l'ordre surnaturel, l'idéal vrai est incomparablement plus beau et plus élevé que le faux.

Et d'abord, la sainteté.

Combien se font de la sainteté d'ici-bas un idéal faux !

Quand on parle à un fidèle d'un religieux, aussitôt se présente à son esprit la conception d'une âme qui déjà a acquis la sainteté parfaite et à laquelle il n'est plus permis d'avoir aucun défaut. Aussi, les moindres imperfections qu'on découvre en lui prennent-elles à ses yeux les proportions d'un scandale.

Même parmi ceux qui entrent dans la vie religieuse, beaucoup s'attendent à y trouver une sorte de paradis terrestre tout peuplé d'anges, où les fleurs odorantes des vertus n'exigent pour s'épanouir ni travail pénible, ni sueurs, où Dieu se manifeste sous des ombrages embaumés comme au premier homme avant sa chute.

Il leur semble qu'après avoir tout quitté, après s'être consacré à Dieu entièrement par les Vœux, le grand travail de la sainteté est achevé, qu'il n'y a plus qu'à en recueillir les fruits. Aussi, les défauts que leurs frères ne sont pas encore parvenus à vaincre, les imperfections qu'ils constatent autour d'eux, les suites du péché originel qu'ils sentent encore en eux-mêmes, et surtout leurs défaillances qu'ils remarquaient moins auparavant, les étonnent et les déconcertent ; leurs tentations, l'apparent éloignement de Dieu les découragent.

Ce n'était pas là ce qu'ils s'attendaient à trouver.

Et puis, ils ne ressentent pas dans leurs oraisons et leurs exercices les douceurs spirituelles dont Dieu a favorisé certaines âmes. Et, pourtant, leurs aspirations étaient grandes et sincères.

Ils s'étaient faits de la sainteté d'ici-bas un idéal faux. Quand on parle de la sainteté pour les hommes, il ne s'agit pas de la sainteté absolue qui n'est l'apanage que de Dieu. Il s'agit d'une sainteté relative et toujours en devenir, s'il est permis de parler ainsi. Elle consiste, pour le religieux, dans un acheminement constant vers la sainteté absolue qu'il n'atteindra jamais, mais dont il doit par état se rapprocher toujours.

Notre Seigneur disait, il est vrai, dans son sermon des béatitudes : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Cela ne veut pas dire que nous pouvons arriver à la sainteté divine, mais que la perfection de Dieu doit être l'exemplaire vers lequel nous devons tendre sans cesse.

C'est le sens de cette autre parole de l'Écriture : « *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra.* » « Dieu veut votre sanctification. » La sanctification c'est la poursuite de la sainteté.

Le degré dans lequel la mort nous surprendra fixera le degré de notre gloire éternelle, mais la sainteté pour nous, ici-bas, n'est pas quelque chose de fixe qu'on finit par atteindre et qu'on possède enfin sans conteste.

Sans doute, il y a des âmes que l'Église proclame bienheureuses, qu'elle canonise et que nous honorons comme saintes. Ce sont des âmes qui ont atteint incontestablement un haut degré de sainteté, qui sont au ciel et que Dieu nous signale comme modèles. Mais, même parmi ces saints, il y a des degrés à l'infini. Saint Thomas a bien donné une définition de l'âme sainte : « C'est celle, dit-il, qui éloigne de ses affections, non seulement ce qui est contraire à la charité, mais encore tout ce qui empêche ces affections de se porter entièrement vers Dieu. » Mais il y a là, on le comprend, une notion qui comporte mille nuances.

La sainteté que Dieu nous demande est donc un acheminement perpétuel vers celle dont nous a donné le type divin son Fils fait homme. C'est pour cela que Notre Seigneur a dit et répété « *Veni sequere me ! Venez, suivez-moi.* »

Ne nous étonnons donc pas de trouver autour de nous et en nous-mêmes des imperfections. Nos frères et nous cheminons vers la sainteté que nous désirons. Soyons indulgents et patients pour les autres et pour nous. Il suit également de là que la sainteté ne consiste pas dans les manifestations et les faveurs extraordinaires que Dieu accorde à certaines âmes pour des raisons profondément sages, mais qui ne sont que des exceptions.

Elle ne consiste pas plus dans cette auréole dont la renommée entoure ceux que signalent à l'attention des foules certains indices plus frappants de sainteté. Elle ne réside pas non plus dans les douceurs spirituelles, ni même dans ces aspirations plus ou moins sublimes qui peuvent si facilement donner le change à ceux qui en sont favorisés.

Hâtons-nous d'ajouter qu'elle consiste encore moins dans ce juste milieu de vertu qui exclut les grandes gênes et se règle selon les données de la pure sagesse humaine.

Quand Notre Seigneur a indiqué au jeune homme de l'Évangile les conditions de la sainteté, il n'a parlé pour ici-bas que de choses pénibles à la nature, de détachement absolu, du chemin austère et rude qu'il a suivi lui-même et qui a consisté, d'après son propre témoignage, dans l'accomplissement perpétuel, et souvent douloureux, du bon plaisir de son Père.

Il ne lui a pas annoncé de récompenses chatoyantes en cette vie. Pas plus que la Vierge Immaculée n'en annonça à la petite Bernadette, sa privilégiée pourtant : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, lui dit-elle, mais dans l'autre. » Ça a été la conduite de Dieu à l'égard de ses privilégiés, même de la très sainte Vierge, et c'est la leçon que nous a laissé son divin Fils. Quand on lit les épreuves physiques et morales de certains grands Saints, épreuves supportées si vaillamment, on est tenté de pleurer d'attendrissement et d'admiration, mais leurs larmes à eux étaient des larmes de douleur. C'est par là qu'on s'achemine vers la sainteté.

Dans la vie religieuse comme dans la vie chrétienne et plus encore, puisqu'on est appelé plus haut, on n'arrive à la sainteté que lentement comme l'arbuste planté sur le bord des eaux dont parle le Psaume premier, et en suivant Jésus-Christ portant sa croix. C'est là une vérité qui ressort de la formule de nos Vœux. « Résolu à porter la croix et à suivre Jésus-Christ mon divin Maître... » C'est sous une forme ou une autre l'épithète qui se présente à l'entrée de toute vie menant à la perfection.

Ne nous étonnons pas de trouver la croix en tout, même dans les plus petits détails de la vie.

Sans doute, Dieu, dans sa miséricorde, ouvre çà et là des éclaircies sur le ciel, mais on ne parle dans la vie du Sauveur que d'une scène du Thabor, encore fut-elle immédiatement suivie de l'annonce de la Passion, que d'une entrée triomphale à Jérusalem, suivie de bien près par l'entrée humiliante du soir du Jeudi Saint et de la sortie ignominieuse du Vendredi.

La vie religieuse nous offre des moyens incomparables de sanctification. Dieu les y a accumulés, mais il faut les mettre tous courageusement en œuvre, ne pas faire un choix suivant ses préférences, et y être fidèle avec énergie et constance. On rencontre quelquefois des âmes qui distinguent entre tel et tel points de la Règle, qui jugent celui-ci insignifiant, celui-là exagéré, qui négligent certaines exigences de l'observance. Ils voudraient, sous prétexte d'une prétendue largeur d'esprit qui, en réalité, n'est qu'immortification, diminuer ce qui gêne la nature et lui concéder ce qu'elle réclame. La fidélité de certains de leurs frères leur est à charge, et ils les traitent volontiers d'exagérés. Alléger autant que possible le poids de la croix serait pour eux la vraie sagesse et la juste mesure.

Ce n'est pas là l'idéal vrai. Les exemples de Notre Seigneur et des Saints le prouvent à l'évidence. Le chemin de la sainteté sera toujours rude, montueux, semé de ronces et d'épines. Ce côté de notre idéal, pris dans sa réalité, est austère.

C'est pour l'atteindre que nous nous sommes imposé la pauvreté, la chasteté, l'obéissance et une Règle, c'est-à-dire des pratiques pénibles à la nature. N'y revenons pas. La gloire et le bonheur indicibles sont au bout, mais nous ne les atteindrons qu'en nous montrant strictement fidèles, en passant par la porte étroite.

C'est là du reste, ce qu'il y a de grand et de beau dans la sainteté.

Qui donc admirerait les Saints s'ils avaient transigé avec la nature, s'ils n'avaient pas triomphé d'épreuves exceptionnelles, s'ils n'avaient pas passé par la souffrance, s'ils n'avaient pas donné des preuves héroïques d'abnégation ?

Voilà l'idéal vrai de la sainteté ici-bas.

L'apostolat lui aussi et plus encore que la sainteté se prête à un idéal faux.

Il peut répondre à un besoin naturel d'activité plus ou moins débordante, à l'aspiration tout humaine d'un bon cœur enclin à faire le bien. Il peut s'oublier et se fourvoyer parfois dans la recherche d'une popularité et d'une reconnaissance si douces au cœur, il peut être enfin l'occasion de succès et de petits triomphes qui sont l'aliment le plus subtil de l'orgueil. Combien s'y laissent prendre !

Ce n'est pas là une chimère, la preuve en est dans l'impatience que suscitent souvent certaines restrictions imposées par l'obéissance ou la santé, dans le désenchantement, le refroidissement, même le dégoût qu'inspirent la méconnaissance de nos intentions et l'ingratitude, dans le découragement et l'amertume qui suivent les insuccès et les humiliations, enfin dans ces sentiments si fréquents de personnalité et d'égoïsme qui font préférer le bien omis au bien fait par les autres.

Évidemment, il se rencontre quelquefois des situations pénibles dans l'exercice de l'apostolat, et la nature ne peut y rester toujours insensible et indifférente, même chez les Saints ; mais s'il en résulte un fléchissement persistant dans le zèle, une désaffection durable de son ministère, un désenchantement engendrant la révolte et les récriminations, ou encore le parti pris de se retirer dans la misanthropie ou du moins dans l'observation stricte du devoir, c'est qu'on s'est fait un idéal faux de l'apostolat.

L'idéal vrai c'est l'esprit surnaturel, la recherche avant tout de la gloire de Dieu et du bien des âmes, le don total et désintéressé de soi, c'est l'imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ cherchant la brebis égarée au milieu des épines, enseignant la vérité sans acception de personne, enfin se livrant à la Passion pour le salut des âmes et allant jusqu'à prier pour ses bourreaux.

On peut appliquer au vrai zèle apostolique les caractères que saint Paul attribue à la charité, car au fond le zèle n'est qu'un des principaux aspects de la charité, c'est sa plus belle fleur et son plus magnifique épanouissement. « La charité, dit le grand Apôtre, est patiente, bienveillante, elle n'est pas jalouse, elle n'utilise pas de mensonge, elle ne s'enfle pas orgueilleusement, elle ne se recherche pas elle-même, elle ne s'irrite pas, elle espère tout et supporte tout. »

Que d'applications pratiques de ces lignes on pourrait faire à ces prétendus zèles et non zélés, impatientes, impérieux, jaloux, avides de popularité, prenant mille détours pour se faire valoir, pointilleux pour ce qui les concerne, supportant avec peine que les autres fassent du bien, se réjouissant même de leurs insuccès !

Le début du même passage de la lettre aux Corinthiens pourrait expliquer la stérilité de beaucoup de ces prétendus zèles apostoliques. « Parleraient-ils toutes les langues des hommes et le langage des anges, connaîtraient-ils tous les mystères, posséderaient-ils toute science et toute éloquence, auraient-ils une foi capable de transporter les montagnes, pousseraient-ils le dévouement jusqu'à livrer leur corps aux flammes, s'ils n'ont pas la vraie charité, traduisons le zèle surnaturel, ils ne sont que des cymbales retentissantes, ils ne font et ne sont rien. »

L'idéal que beaucoup se font de l'apostolat n'est pas le vrai.

Le vrai zèle est désintéressé et charitable, il se dépense sans compter mais aussi sans se rechercher. Il fait tout ce qu'il peut, mais il favorise aussi le zèle des autres, se réjouit de leurs succès et n'utilise de son influence que pour étendre le champ du bien. « *Dummodo Christus annuntietur, et in hoc gaudeo sed et gaudebo,* » écrivait saint Paul aux Philippins. « Pourvu que le Christ soit annoncé de quelque façon que ce soit, je me réjouis et me réjouirai toujours. » Voilà l'un des aspects du vrai zèle apostolique.

J'ai dit qu'il fait tout ce qu'il peut. C'est son autre aspect non moins important. Faire tout ce qu'on peut, et j'ajoute, avec toute l'intelligence possible !

Dieu met à la portée des apôtres une multiplicité de moyens vraiment merveilleux.

La seule énumération en serait interminable. Il y en a pour tous les tempéraments, pour toutes les mentalités, pour tous les besoins, pour tous les temps, tous les lieux et toutes les situations. Il a laissé à l'intelligence et au jugement des apôtres toute latitude de puiser, dans ces ressources infinies, celles qui conviennent à leur milieu. A eux aussi de leur donner le développement que le zèle leur inspire.

Il en est qui font un bien considérable par la direction individuelle, d'autres par la prédication, certains par l'exercice de la charité. On a vu des paroisses transformées par le culte intense de la sainte Eucharistie ou du Sacré-Cœur, d'autres par la Liturgie, par la splendeur du culte, par la dévotion à la très sainte Vierge, par le rosaire, par les œuvres, etc., etc...

Le vrai zèle étudie les ressources dont il dispose, la mentalité de ceux qui lui sont confiés, le point où les ont menés ceux qui les ont déjà évangélisés, il observe, il prie et il agit, avec prudence sans doute, mais aussi avec ardeur, constance et méthode.

Je dis avec méthode, parce que dans l'ordre apostolique comme dans les autres, Dieu veut que nous nous servions des moyens humains comme des divins, et parmi les moyens humains, il faut mettre au premier rang, l'ordre, la suite, la méthode, l'organisation.

Il faut attirer l'attention sur la suite dans l'action, car d'autres ont travaillé avant nous, ont semé et peut-être déjà récolté ; ce serait une erreur déplorable, trop fréquente hélas ! de ne pas tenir compte de l'orientation donnée avant nous et du bien déjà fait, pour innover, suivre des inspirations inexpérimentées, et,

en tous les cas, arrêter une sève en pleine activité pour la faire dévier vers des greffes dont le succès reste problématique. C'est le défaut de beaucoup de jeunes apôtres sans expérience ni prudence, qui aspirent à la réputation d'innovateurs et dont les essais seront peut-être traités comme ils ont eux-mêmes traité l'action de leurs prédécesseurs. Tout cela est ordinairement au détriment des âmes. Le vrai apôtre emploie tous les moyens que la prudence et le zèle lui suggèrent : surnaturels, d'abord, et puis humains. Les uns et les autres sont suscités de Dieu.

Il en est chez lesquels une haute sainteté tient lieu de tout, mais bien téméraire serait celui qui, sans une lumière particulière d'En-Haut, négligerait de mettre au service de son apostolat les moyens humains capables d'aider les moyens divins comme Notre Seigneur a voulu le faire lui-même. L'emploi judicieux de tous ces moyens joint aux vertus apostoliques indiquées plus haut produiront sûrement les fruits abondants que Dieu attend, sans doute ce ne sera ni sans labeur ni sans peine. Là encore on peut se bercer d'illusion. Certains s'attendent à des succès faciles et rapides. Il leur semble que leur zèle triomphera de tous les obstacles, et peut-être certains succès prompts mais superficiels leur donneront-ils le change.

Mais si l'acquisition de la sainteté nécessite une grande abnégation, de durs et longs sacrifices, l'apostolat n'en exige pas moins.

Le grain doit pourrir en terre avant de porter de bons fruits. Cette vérité évangélique restera toujours. C'est à la sueur de son front et au sang de ses veines que l'apôtre sauve les âmes. Le Bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Voilà l'idéal vrai de l'apostolat.

L'idéal de l'évangélisation des pauvres nécessite lui aussi des précisions.

Notre Seigneur a dit : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous. » Il y en a, en effet, toujours eu, et il y en aura toujours, malgré l'élévation des salaires. Je ne parle pas seulement de ceux qui, par suite de maladie, de chômage ou de disparition des leurs, tombent dans la misère.

Notre Seigneur appelait pauvres ceux qui gagnaient leur vie au jour le jour et dont l'avenir était toujours plus ou moins précaire.

Il y en a à l'heure actuelle comme autrefois, et il faut avouer que, plus que jamais, la misère morale se joint chez eux à l'instabilité de leur condition.

Je range dans cette catégorie ceux qui sont asservis au socialisme et au communisme.

Parmi eux, il y a bien des nuances, mais ces masses qu'on appelle populaires, qui peuplent les usines, les ateliers et qui occupent les situations inférieures des bureaux et des maisons de commerce, forment toute une classe de déshérités qui sont la proie des exploiters et du mal, et qu'on peut appeler les pauvres.

Jamais ils n'ont été plus en danger au point de vue éternité. C'est contre eux que sévissent le plus les écoles sans Dieu et leurs annexes, les mauvaises publications sous toutes les formes, les maisons de plaisir et les cinémas immoraux, la tyrannie du socialisme et du communisme.

C'est dans ces milieux que diminue dans la proportion la plus alarmante le nombre des baptêmes, des communions, des mariages, l'usage des Sacrements et les pratiques religieuses.

C'est vers eux que Dieu nous envoie, et les plus déshérités doivent être les objets de notre plus grande sollicitude. Si je dis les plus déshérités, c'est parce que parmi ces pauvres il y a encore une sorte de hiérarchie ou d'aristocratie : celle de l'intelligence, de l'instruction, de l'éducation, du caractère, de l'élévation des sentiments, même aussi de la physionomie, de l'habillement, de l'âge et de la condition relative.

Évidemment, nous ne pouvons établir en nous une hiérarchie détaillée de sentiments, d'intérêts et d'affection. Nous n'avons pas à analyser les nuances de notre zèle et de notre dévouement, mais s'il est permis d'établir quelques préférences, elles doivent aller surnaturellement d'abord aux plus délaissés.

Ajoutons d'ailleurs que tout le peuple forme notre troupeau et que nous devons l'aimer sans établir d'exception.

Faisons quelques remarques néanmoins au sujet des plus pauvres. On se laisse souvent aller pour eux à des défiances exagérées. On imagine facilement qu'on est trompé par eux, et sous ce prétexte on se croit en droit de se montrer dur.

Et puis, il semble que le fait de leur avoir donné une aumône quelquefois même bien minime autorise à en prendre à son aise avec eux.

La misère les force, en effet, à se montrer humbles et patients. Et puis, ils sont sans appui et sans défense. C'est une raison de plus de les traiter avec commisération, bonté et respect et de ne pas abuser de leur situation. Un vrai apôtre de Notre Seigneur se garde de ces exigences et de ces écarts. Il aime les pauvres comme Notre Seigneur les a aimés, il se dévoue à eux comme il s'y est dévoué, il est doux, bon, indulgent, charitable envers eux comme lui, même à l'égard de ceux vers lesquels rien ne l'attire et dans lesquels il constate des défauts. N'avons-nous pas les nôtres ? Ce ne sont pas les pauvres qui sont faits pour nous, c'est nous qui sommes faits pour eux. Ce n'est pas à eux de s'adapter à nous, c'est à nous de nous adapter à eux.

Notre Seigneur n'a pas, évidemment, repoussé les riches de bonne volonté, il leur a fait du bien à l'occasion, mais les pauvres étaient son troupeau de prédilection, celui que l'Esprit de Dieu lui avait attribué. Il y a été fidèle jusqu'à la mort.

Dans nos paroisses ouvrières, nous aurons toujours quelques familles fortunées. Nous nous devons à elles puisqu'elles sont accidentellement nos brebis, mais n'y attachons pas notre intérêt et notre cœur. Le Saint-Esprit nous a envoyés pour l'évangélisation des pauvres comme Notre Seigneur. Soyons entièrement à eux, comme lui, jusqu'à la mort.

Voilà le troisième idéal de notre vocation.

NOTRE TRIPLE IDÉAL TROUVE DANS NOTRE VOCATION ET NOTRE INSTITUT, SA RÉALISATION PARFAITE

Comment arriver plus sûrement à un haut degré de sainteté sinon par le chemin que Notre Seigneur a indiqué lui-même ? « Si tu veux être parfait, va, vends tous tes biens, donne le prix aux pauvres et suis-moi ! »

Être parfait n'est-ce pas être saint ?

Or, d'après la parole évangélique, les conditions de la perfection ou de la sainteté se résument dans le dépouillement de tous les biens de ce monde et dans l'imitation aussi parfaite que possible du divin Maître. Se dépouiller de tous ses biens c'est embrasser la pauvreté volontaire, suivre Notre Seigneur c'est porter la croix, c'est-à-dire vivre dans les privations, l'austérité et la pénitence. C'est aussi renoncer à sa propre volonté pour faire celle de Dieu puisque Notre Seigneur nous a révélé que ce fut là toute sa vie : « Ce qui plaît à mon Père, voilà ce que je fais toujours. »

N'est-ce pas là la pauvreté, la chasteté et l'obéissance ? Notre Seigneur a renouvelé plusieurs fois et complété ses conseils. Nous les retrouvons çà et là dans l'Évangile sous forme de prescriptions, d'enseignements et même de motifs d'émulation puisqu'il y a attaché de magnifiques récompenses. L'Église qui a reçu la mission de préciser les détails des prescriptions du divin Sauveur, de les adapter aux divers milieux et aux divers temps, s'est emparée pour ainsi dire des conseils évangéliques ; elle les a réunis, précisés, codifiés ; elle en a formé à l'usage de ceux qui veulent suivre de plus près Notre Seigneur les éléments d'un état particulier qu'elle appelle l'état parfait, état auquel elle réserve une place et des privilèges spéciaux. C'est l'état religieux, qu'elle déclare être son plus beau joyau d'ici-bas. Je dis qu'elle a codifié les conseils évangéliques, j'ajoute qu'elle les a entourés de précautions, de solennités, de pratiques destinées à en faciliter, à en assurer la réalisation et à en porter aussi loin que possible la perfection. Elle a groupé et organisé dans des congrégations diverses, séparées physiquement ou moralement du monde, les aspirants à la sainteté, afin qu'ils s'aident les uns les autres.

Elle a établi ce que nous appelons la profession et les Vœux pour faciliter et assurer la persévérance de leurs membres dans leurs généreux propos.

Elle leur a donné des règles qui renferment les moyens les plus puissants de perfection : prière intense, silence, pénitences surrogatoires, exercices dont l'expérience a démontré l'efficacité, mesures pour écarter les dangers, moyens propres à attirer du ciel des grâces de choix. Dans le nouveau Code, elle a aussi indiqué la vie commune comme condition normale de l'état religieux.

Voilà certes un chemin de la sainteté dont nul ne peut suspecter la sûreté et la valeur. Quel autre pourrait se prévaloir de plus hautes autorités ?

Or, c'est là le chemin que nous ouvrent et nous font suivre notre vocation et nos Constitutions. Nous y trouvons la vie religieuse et ses pratiques, la profession et les Vœux selon les règles de l'Église. Elles renferment, adaptés à notre apostolat, tous les moyens de vie intérieure énumérés plus haut, et en plus la vie commune, les exercices journaliers, hebdomadaires, et mensuels. C'est bien l'état religieux complet.

Par une faveur dont nous ne remercierons jamais assez Dieu, malgré notre nouveauté dans l'Église, notre vocation, sous sa forme particulière, a été examinée, étudiée par l'autorité suprême, par le premier représentant de Dieu, qui lui a donné son approbation officielle dans le *Décret de louange*. Nos Règles ont été, elles aussi, examinées attentivement, complétées dans leurs détails même, par la première autorité de l'Église, et approuvées, *ad experimentum* sans doute, selon l'usage et comme la prudence le requiert, mais *approuvées officiellement*.

L'Institut est classé parmi les congrégations Pontificales, c'est-à-dire définitivement admises par l'Église.

Peut-il exister une sanction plus haute et plus divine ici-bas de sa puissance de sanctification et de son opportunité providentielle ? Il faudrait avoir un esprit de foi bien faible pour ne pas apprécier de pareilles faveurs divines et pour n'en pas comprendre le sens et le prix.

Sans doute les moyens les plus efficaces de sanctification peuvent rester stériles, car, comme nous l'avons dit, ils ne dispensent pas des efforts personnels. Il est des religieux qui se perdent quoiqu'entourés de toutes les facilités pour devenir de grands saints. Il y a même là une responsabilité qui peut être fatale aux âmes infidèles. Mais pour les âmes de bonne volonté et de générosité qui mettent en œuvre les moyens de sanctification que leur offrent notre vocation et nos règles, ils sont assurés de devenir des saints. Nos apostolats eux-mêmes, bien loin d'être des obstacles, comme certains ignorants pourraient le croire, sont encore de nouveaux moyens de sanctification s'ils sont exercés selon les règles et les conseils de nos Constitutions.

O admirable vocation, qui nous conduit sûrement si nous le voulons, à la réalisation de notre premier idéal !

Elle nous conduit non moins efficacement à celui de notre second.

Nul ne peut nier que la sainteté de la vie est déjà un gage de fécondité auprès des âmes. A ce point de vue, nous venons de le voir, nous sommes dans les meilleures conditions apostoliques. Mais ce qui donne à notre vocation toute sa valeur, c'est qu'à l'état religieux nous joignons le ministère pastoral étayé par les œuvres.

Le ministère pastoral ou paroissial est le grand ministère, le ministère traditionnel et hiérarchique de l'Église. De plus, il réunit toutes les ressources spirituelles, s'adresse à tous les âges, à toutes les conditions et répond à tous les besoins. C'est la bergerie qui abrite tout le troupeau.

Il remonte au premier âge de l'Église, c'est sous cette forme qu'elle s'est établie dans tous les pays et qu'elle a exercé sa mission dans tous les siècles.

Les petites chrétientés de l'Église primitive étaient déjà de petites paroisses.

C'est le ministère le plus complet et le plus fécond. Il s'est accommodé à toutes les mentalités, à toutes les évolutions des peuples, et il a toujours répondu à leurs besoins spirituels quand il a été exercé surnaturellement.

Sans doute cette accommodation a nécessité quelques variations dans les détails, mais son actualité constante et universelle prouve suffisamment son origine providentielle. Les difficultés et les luttes actuelles nécessitent certaines adaptations particulières, c'est clair, et la Providence, comme toujours, y a pourvu en suscitant ce qu'on appelle les œuvres. Mais il faut le reconnaître, ces œuvres s'adaptent admirablement au ministère pastoral et le complètent sans en modifier aucunement l'économie et le fond.

Si la paroisse sans les œuvres apparaît aujourd'hui incomplète, il faut bien avouer que, maintenant, les œuvres sans la paroisse sont dans une situation anormale.

Elles sont faites pour coexister et s'appellent réciproquement, l'avenir le montrera de plus en plus. Or, par le fait de notre vocation, nous faisons profession d'unir la pratique intense des œuvres à l'action paroissiale traditionnelle. Nous répondons par-là plus que qui que ce soit aux besoins actuels.

Mais nous l'avons dit et nous voulons y insister, l'union de la vie religieuse au ministère pastoral est notre grande force et doit nous donner une puissance apostolique incomparable. Indépendamment des avantages surnaturels que nous avons indiqués déjà et que la foi rend incontestables, l'état religieux libère le ministère des entraves que suscitent fatalement les charges et préoccupations de famille aussi bien que les relations mondaines. Il lui procure la grande force de l'union, union dans l'obéissance, dans la collaboration fraternelle, dans les mêmes principes, dans le même esprit surnaturel, enfin dans la suite ininterrompue de l'action qui, en développant ses moyens, ne répudie aucun des progrès acquis.

Nous profitons de ce qu'ont fait nos prédécesseurs, de ce que font avec succès nos frères, et nous arriverons ainsi à des méthodes sûres et expérimentées.

Ajoutons que notre Institut procure à nos prêtres l'immense avantage de trouver dans nos frères une collaboration d'un prix inestimable, à nos frères celui de collaborer à la grande action sacerdotale et de trouver dans nos prêtres des secours spirituels exceptionnels.

Que de détails dans le ministère apostolique, ministère humain, s'adressant à des âmes intimement unies à des corps dont elles ne peuvent jamais être séparées ici-bas ! De là, des nécessités matérielles, morales et spirituelles qui se compénètrent.

Impossible que les unes ne tendent pas à empiéter, et quelquefois considérablement sur les autres. De notre temps surtout, où des œuvres multiples et variées s'imposent pour lutter efficacement contre les efforts des impies qui exploitent tout contre Dieu et les âmes. Forcés de les suivre sur les terrains si divers des intérêts matériels, intellectuels, professionnels et sociaux, car tout est occasion pour l'impiété, le prêtre peut-il répondre à tant de besoins, dont un grand nombre sortent du cadre du ministère pastoral proprement dit, sans le négliger lui-même ?

Notre vocation nous procure dans nos frères des collaborateurs providentiels qui nous dégagent en grande partie de ces soucis. Ils nous permettent par-là de vaquer au ministère spirituel pastoral déjà si étendu et si absorbant pour qui veut ne rien négliger.

Je n'ai pas à insister sur les avantages immenses que procure à nos frères, au point de vue apostolique, leur collaboration avec des prêtres, travaillant sur le même terrain, dans le même esprit et sous la direction des mêmes Supérieurs.

Pour le comprendre il faudrait pouvoir constater les embarras fréquents auxquels se heurtent les membres des Instituts privés de ce grand avantage et qui par-là sont forcément incomplets.

Certains se sont demandé si les obligations religieuses n'étaient pas de nature à entraver le ministère, et si la multiplicité des exercices ne le privait pas d'un temps nécessaire.

Appuyé sur l'expérience, nous répondons d'une manière absolue : Non.

Tout réside ici dans une question d'adaptation. Si nombre de Congrégations, n'ayant pas pour but le ministère pastoral, ont pu et peuvent encore y adapter leur règle, d'où viendrait qu'un Institut, ayant ce but spécial et dont les Constitutions ont été élaborées avec cette préoccupation, ne le pourrait pas ?

La vie religieuse ne s'est-elle pas adaptée dans tous les temps à tous les ministères et à toutes les industries de la charité ?

Ne s'adapte-t-elle pas aux missions du dehors comme de l'intérieur ? à l'enseignement, à la direction des grands séminaires, aux travaux de la presse, aux soins des malades et même des lépreux, au travail manuel lui-même ?

Dans le temps passé ne s'est-elle pas adaptée au rachat des captifs ?

Certes, dans la plupart de ces cas, on aurait eu de bien autres raisons d'y voir des incompatibilités avec la vie religieuse !

Pourquoi ne s'adapterait-elle pas au ministère des paroisses ?

En fait, où serait l'obstacle ?

Y a-t-il dans les obligations ou dans les exercices de la vie religieuse une seule incompatibilité avec le ministère pastoral ? Dans les obligations ? Seraient-ce les Vœux ? Ce n'est assurément pas celui de chasteté qui nous est commun avec le clergé séculier.

Serait-ce celui de pauvreté ?

Pour la question de l'administration des paroisses elles-mêmes, la question est tranchée par le Code.

Évidemment la vigilance des Supérieurs doit s'exercer d'une façon générale sur la bonne gestion de leurs sujets dont ils ont la responsabilité, mais cette vigilance, loin d'entraver l'administration des paroisses, ne peut qu'en favoriser le bon fonctionnement.

Si pour les dépenses de communauté ou personnelles ils sont tenus à rendre des comptes à leurs Supérieurs, cela n'entrave en rien leur apostolat.

Quant à l'obéissance, la perpétuité des engagements, bien loin de gêner l'action apostolique, ne peut que la favoriser, en fixant définitivement le sujet dans le ministère de sa vocation et en le délivrant de toute préoccupation pour l'avenir.

On se plaint souvent que les perspectives et désirs d'avancement de certains prêtres séculiers sont une gêne pour certaines paroisses plus déshéritées, elles ne le sont pas quand il s'agit de religieux pour lesquels les questions d'avancement ne doivent pas compter.

Quant à la multiplicité des exercices, certaines congrégations chargées de nombreuses pratiques trouvent le moyen de s'adapter au ministère pastoral, à plus forte raison celle qui en a moins et dont les Constitutions ont été rédigées en vue de ce ministère. De bons prêtres séculiers exercent leur ministère en assumant les charges d'une famille, en entretenant des relations mondaines souvent très étendues, et ne s'en plaignent pas. Les religieux qui n'ont pas ces soucis auraient mauvaise grâce de voir une entrave dans quelques exercices surrogatoires qui ne réclament qu'un temps beaucoup plus restreint, d'autant que loin de nuire au ministère, la fidélité aux obligations religieuses et aux exercices de piété ne peut que le féconder.

Je ne m'étends pas sur cette pensée pourtant si importante, parce qu'il suffit d'avoir la foi pour la comprendre. Nous ne travaillons pas seuls dans notre ministère tout surnaturel, et, c'est l'évidence même, que les fruits dépendent beaucoup plus de Dieu que de nous. Sans doute nous semons et nous arrosions, comme disait saint Paul, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement. Or, c'est la fidélité à lui donner sa part dans notre vie qui le détermine à bénir nos travaux.

Il n'est pas dit que saint Charles ait diminué les fruits de son apostolat en consacrant chaque jour cinq heures à l'oraison, bien au contraire. Mais notre vie religieuse est loin d'imposer un tel temps aux exercices de communauté.

Si les âmes s'adressent de préférence aux religieux pour leur direction c'est que leur fidélité professionnelle ne les rend pas plus inaptés que les autres à l'apostolat, bien au contraire.

Pour nous, en particulier, les exercices religieux ne vont guère au-delà de ceux que les directeurs de Séminaires jugent nécessaires à un prêtre séculier. Une heure d'oraison, y compris la prière, c'est ce que nous faisons de mon temps, chaque matin au Séminaire. De même l'examen particulier qui durait $\frac{1}{4}$ d'heure tandis que nous l'avons réduit à dix minutes.

La lecture spirituelle est recommandée aux fidèles fervents comme aux prêtres séculiers.

La visite au Saint Sacrement qui s'impose à tout bon prêtre, dure ordinairement un quart d'heure. Nous demandons qu'on l'allonge de dix minutes et qu'elle devienne une oraison comme dans nombre de congrégations. Ces dix minutes surrogatoires données à un exercice de première valeur et destiné à nous recueillir au déclin de chaque journée de ministère et à préparer notre repos seraient-elles le grand obstacle au ministère ?

Quel est celui qui ne sacrifie pas à un visiteur et surtout à une visiteuse dix minutes de sa journée et qui y trouve un obstacle important à son apostolat ? Est-ce donc parce qu'elles sont consacrées à Dieu qu'elles revêtraient ce caractère tragique ?

Pour les pénitences surrogatoires, elles consistent dans deux jeûnes annuels, encore peut-on s'en faire dispenser pour une raison grave. Nos Constitutions nous recommandent, il est vrai, un jeûne et une discipline hebdomadaires, mais une recommandation n'est pas un ordre tombant sous l'obéissance.

Nous n'ignorons pas d'ailleurs qu'on se fait de grandes illusions sur la fatigue qu'occasionne le jeûne tel qu'il est imposé de notre temps. Le jeûne eucharistique, qu'imposent les convois et mariages, peut d'ailleurs remplacer le jeûne conseillé.

La suppression de l'alcool et de l'usage du tabac ne peut être qu'utile à la santé et l'est de fait pour beaucoup. En tous les cas, il n'en est pas à ma connaissance auquel leur usage soit utile. Si la faculté en jugeait autrement pour quelques-uns d'ailleurs, leur usage serait permis comme celui de tout remède pharmaceutique.

Nous avons embrassé la vie religieuse pour suivre Notre Seigneur de plus près, et la meilleure manière est de porter la croix, c'est-à-dire de faire pénitence. Aussi, dans toutes les Congrégations religieuses impose-t-on des pénitences souvent très dures : jeûnes, disciplines, lever de la nuit, travail manuel, pratiques crucifiantes, solitude ou silence.

Par le fait de notre ministère souvent fatigant, nous ne pouvons bénéficier de ces avantages surnaturels. Encore faut-il que nous en conservions la partie conciliable avec nos devoirs d'état pour rester de vrais religieux ! Est-il exagéré d'interdire des fantaisies qui peuvent nuire à la santé ou à la dignité de notre état, et dont, en tous les cas, la suppression ne peut être nuisible à personne ?

Hâtons-nous de dire que certains d'entre nous ajoutent à ces pénitences demandées, d'autres surrogatoires, avec la permission de leurs directeurs, et que leur apostolat n'en souffre nullement.

Notre idéal d'apostolat trouve dans notre vocation et notre Institut sa réalisation la plus parfaite.

Il en est de même de l'évangélisation des pauvres.

Tout en effet chez nous converge vers ce but, et nos Constitutions, et notre esprit propre, et nos champs d'action.

Nos Constitutions reviennent à maintes reprises sur l'apostolat des ouvriers, des pauvres, des déshérités, du peuple. Elles nous l'indiquent comme notre fin particulière, comme le grand objet de notre apostolat, de notre charité, de notre dévouement.

Elles veulent que là aille la plus grande et meilleure part de notre sollicitude et de notre cœur, que nous soyons pour les pauvres et les ouvriers, patients, charitables, miséricordieux et dévoués, qu'après leur avoir consacré toutes nos forces pendant la vie, nous offrions pour eux le sacrifice de notre mort.

Elles nous présentent enfin comme modèle Notre Seigneur évangélisant les pauvres et les foules populaires.

L'esprit de notre Institut consiste très particulièrement dans un amour spécial pour les ouvriers, les pauvres, les déshérités.

On peut dire que c'est notre spécialité. C'est en ce sens qu'est dirigée la formation de tous nos sujets et qu'est faite notre profession religieuse.

Et, ce qui accentue encore ce côté de notre esprit, c'est notre vertu propre.

Certes, toutes les vertus, et surtout les vertus religieuses sont importantes pour nous qui faisons profession de poursuivre la perfection, mais il en est une qui convient plus particulièrement au ministère des pauvres et des déshérités, c'est incontestablement la charité.

Ce que dit saint Paul de cette grande vertu s'applique à tous, mais comme il serait facile d'en faire l'application particulière au ministère du peuple ! La vertu qui le touche, qui l'attire et sans laquelle toutes les autres ne comptent presque pas à ses yeux, c'est la charité, et je parle de la charité du cœur plus encore que de celle de l'aumône.

Pour lui particulièrement, la foi, la science, l'éloquence et toutes les qualités énumérées par le grand Apôtre ne sont rien sans la charité. Voilà la grande vertu des pasteurs du peuple. Envoyez au peuple un prêtre ayant de grandes qualités mais n'ayant pas la charité, il s'en détournera. Au contraire, il passera sur des défauts, et même de grands, s'il trouve en lui la charité. La charité couvrira presque tout à ses yeux.

Aussi nos Constitutions nous attribuent-elles le nom de Fils de la Charité, et ajoutent-elles : « Ils doivent en premier lieu tendre par toutes les aspirations de leur âme et toute la force de leur volonté à la perfection de la charité qui est leur vertu propre. »

Voilà bien le caractère distinctif qui doit signaler ceux qui évangélisent les pauvres, l'Institut nous le rappellera toute notre vie et par notre nom et par l'enseignement de tout son texte : « La charité est l'âme et la caractéristique de leur apostolat, disent-elles encore. Elle doit imprégner toutes leurs paroles, tous leurs actes aussi bien que leur cœur. » Il serait trop long de citer tous les passages qui sous une forme ou sous une autre le redisent. C'en est assez pour faire ressortir notre troisième idéal. Je crois pouvoir dire que c'est ce cachet de notre vocation qui nous a valu en grande partie les faveurs de l'Église à laquelle Dieu a toujours inspiré un amour de prédilection pour les pauvres.

D'ailleurs, c'est là le champ d'action que nous procure l'Institut, et nul ne songe à nous le contester. C'est dans ce champ que beaucoup d'Évêques nous appellent à travailler dans leurs diocèses.

En fait, l'Institut n'accepte et n'acceptera jamais d'autres paroisses que des paroisses pauvres et ouvrières.

Nos enfants, nos jeunes gens et jeunes filles, nos hommes et nos paroissiennes sont du peuple, nos œuvres sont des œuvres populaires. Et si Dieu a voulu conserver providentiellement à notre dévouement la grande œuvre de l'Union, c'est parce qu'elle est l'Union des œuvres *ouvrières* et que nous pouvons, par elle, contribuer à les répandre et à aider ceux qui s'y consacrent. Et, soit dit en passant, c'est entrer dans l'esprit de notre vocation que de lui porter intérêt et concours.

Peut-on imaginer une vocation et un Institut plus exclusivement consacré aux pauvres et au peuple ? Aussi, lors de notre fondation, le Cardinal Amette nous suggérait-il l'idée de choisir comme nom : « Les Apôtres du peuple. » Nous l'aurions fait volontiers, tant ce titre nous convient, si nous n'avions craint que cette appellation n'attire des protestations de la part d'autres qui s'occupent à divers points de vue de la même classe, et qu'elle ne nous fasse confondre avec une école qui a excité des suspicions pour ses théories sociales.

Notre vocation et notre Institut, on le voit, réalisent notre troisième idéal, l'évangélisation des pauvres.

JÉSUS-CHRIST EXEMPLAIRE PARFAIT DE NOTRE TRIPLE IDÉAL

Pour arriver à réaliser ce triple idéal, nous n'avons qu'à marcher sur les traces de notre divin Maître Jésus-Christ qui nous dit, à nous particulièrement : « Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait. »

Il est dit aux *Actes des Apôtres* que Notre Seigneur commença par pratiquer avant d'enseigner. Cette parole s'applique aux trois points de vue que nous envisageons.

Jésus-Christ était la sainteté même puisqu'il était Dieu, et point ne lui était besoin d'employer les moyens de sanctification que nous devons employer nous-mêmes. Il suffisait qu'il nous indique le chemin et qu'il nous répète la parole du *Lévitique* : « Soyez saints comme je suis saint. »

Mais, comme le disent les *Actes des Apôtres*, il a voulu donner l'enseignement de l'exemple avant celui de la parole.

Ce fut seulement vers la fin de sa vie publique, peu avant la Passion, qu'il révéla le chemin de la grande sainteté : « Va, vends tous tes biens, donne le prix aux pauvres et suis-moi. »

Mais ce chemin du détachement complet, de la pauvreté, il l'avait suivi lui-même depuis le début de sa vie. Il y était entré dès sa naissance et ne l'avait pas quitté pendant toute sa vie cachée à Nazareth. Pendant sa vie publique il avait pu dire : « Les renards ont leurs tanières et les oiseaux leurs nids, mais le Fils de l'homme, lui, n'a pas où reposer sa tête. »

Il a fini par mourir sur la croix, tellement dépouillé de tout, qu'avant son dernier soupir ses vêtements les plus essentiels eux-mêmes avaient été partagés entre ses bourreaux.

Peut-on imaginer un exemple plus frappant pour ceux qui sont appelés à se dépouiller de tous les biens, à faire vœu de pauvreté et à en pratiquer même la vertu.

Ne parlons du second vœu, pour ce qui concerne Jésus-Christ, que sous le nom de sainteté. Cette sainteté, nul n'a pu la contester. Ses ennemis qui cherchaient des prétextes contre lui, ont assurément fouillé sa vie entière comme on le fait toujours quand on veut salir quelqu'un. Or, Jésus-Christ a pu, un jour, leur lancer ce défi (et assurément il parlait de toute sa vie) : « Qui de vous me convaincra de péché ? » Aucun de ceux, qui pourtant lui en voulaient à mort, ne put en révéler une ombre. Le démon lui-même, qui en sait plus que les hommes, fut obligé de lui rendre ce témoignage par la bouche d'un possédé : « Je te connais, je sais que tu es le Saint de Dieu. »

Quant à l'obéissance, inutile d'y insister, l'Église le proclame dans son office faisant sienne la parole de saint Paul aux Philippiens : « Il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. » Cette parole s'applique à toute la vie du Sauveur, puisque, selon l'Évangile, dès son enfance il était soumis à Joseph et à Marie.

Ses exemples ne sont pas moins admirables pour tous les détails de la vie religieuse.

Jésus-Christ a suivi une règle, et tellement stricte qu'elle embrassait tous les détails de sa vie. « Ce qui plaît à mon Père, voilà ce que je fais toujours. » Vous entendez : « toujours. »

Sa vie de prière et de recueillement n'a pas cessé. A Bethléem, à Nazareth, au désert, pendant sa vie publique, la nuit, le jour, quand il pouvait échapper à l'étreinte des foules, au dernier repas du Cénacle, au jardin des Olives, nous le voyons en prière. Il est mort en priant : « *In manus tuas, Domine...* »

Le religieux doit être un homme de pénitence, il doit prendre sa croix et suivre Notre Seigneur. De pénitence, qui en a donné plus d'exemple que lui ? Qui a fait jamais un Carême comme celui du désert ? Qui a souffert volontairement jusqu'à suer le sang ? Qui s'est imposé à soi-même une passion comme la sienne ? Et le port de la croix ! Je ne parle pas seulement de la croix de bois du Calvaire, mais de ce que nous appelons les croix.

Le chemin qu'a voulu suivre le Fils de Dieu fait homme n'a-t-il pas été semé à profusion de croix ?

Dès avant la fuite en Égypte et jusqu'à son dernier soupir, sa vie n'a été qu'un acheminement sur un sentier rude, étroit, montueux. Avant de porter sa croix de bois, il en a porté de non moins lourdes tout le temps de sa vie. Il a certes le droit de dire à ses préférés qu'il appelle à la perfection : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive ! »

Il n'est pas jusqu'à la vie commune, et vie commune difficile et pénible avec des hommes ignorants, grossiers, aussi lents à croire que faibles de volonté, qu'il n'ait voulu mener pour nous servir de modèle.

Après de tels exemples de sainteté, Notre Seigneur pouvait enseigner et on comprend qu'il l'ait fait avec une autorité incomparable.

Quand dans son sermon sur les béatitudes il prêchait la pauvreté, la pureté, la charité, le sacrifice, quand il recommandait à ses Apôtres de ne porter ni or, ni argent, ni monnaie, ni bâton, quand il enseignait le détachement, le dépouillement de tout, quand il recommandait la prière incessante et la pénitence, il pouvait toujours ajouter : « Suivez-moi, » car avant de prêcher il avait commencé par faire. Pour une fois, l'esprit de mensonge a été contraint à dire la vérité. Jésus était le Saint de Dieu. Que nos Constitutions ont raison de dire : « C'est en lui que les Fils de la Charité trouveront leur exemplaire. »

Ils le trouvent au point de vue de la sainteté, ils ne le trouvent pas moins au point de vue de l'apostolat.

« Les Fils de la Charité, lisons-nous dans nos Règles, aimeront à approfondir et à s'appliquer la parabole du Bon Pasteur qui offre le plus bel idéal de la vigilance et du dévouement apostolique. »

Que cette image représente bien notre Jésus Apôtre, et comme elle convient bien à notre mission de pasteurs des pauvres !

Le prophète Ézéchiël, annonçant le Messie, le représente sous cette forme de Bon Pasteur, tant l'apostolat devait tenir une place prépondérante dans sa vie.

Il commence par maudire les mauvais pasteurs du peuple de Dieu qui se paissaient eux-mêmes, et qui, par leur égoïsme, leur violence et leur cruauté, dispersaient les brebis au lieu de les attirer. Puis il ajoutait sous l'inspiration divine cette annonce du Messie : « Je leur susciterai un Pasteur qui les paîtra... Comme un pasteur visite son troupeau, ainsi je visiterai mes brebis et je les délivrerai. C'est moi qui les ferai paître, qui les ferai reposer. Je chercherai celle qui était perdue, je ramènerai celle qui était égarée, je panserai celle qui était blessée, je réconforterai celle qui était malade. » Il faut lire tout l'admirable chapitre XXXIV^e d'Ézéchiël sur ce sujet.

Cette prophétie touchante, Notre Seigneur l'a réalisée à la lettre.

« Je suis le Bon Pasteur, a-t-il dit. Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent. » Et il fait la description de la vigilance du bon pasteur. Il paît ses brebis, les défend contre les loups ravisseurs. Si une

d'elle s'égarer il laisse les autres pour la chercher. Quand il l'a trouvée, il la prend sur ses épaules, et il la rapporte joyeux. Il rêve même de réunir toutes les autres qui ne sont pas de sa bergerie, qui sont dans des pâturages étrangers. Enfin, il donne sa vie pour ses brebis.

N'est-ce pas là le résumé le plus exact, le plus complet en même temps que le plus émouvant de l'apostolat de Notre Seigneur, et aussi la leçon la plus saisissante de ce que doit être le nôtre ?

Le temps ne me permet pas de faire ici le commentaire de cette parabole si lumineuse. Et pourtant quels enseignements nous pourrions en tirer !

Nous sommes les pasteurs des brebis, des âmes de nos paroisses, de nos œuvres. Dieu nous a suscités pour elles. Pour elles il nous a donné à tous, prêtres et frères, notre vocation et toutes les grâces qui en découlent, pour elles il a confié aux prêtres leur sacerdoce.

Tous, comme le Bon Pasteur, nous devons tâcher de connaître nos brebis et de nous faire connaître d'elles.

Nous devons les paître, les instruire par nos paroles, par nos exemples, par tous les moyens à notre portée, leur communiquer la vie divine par la grâce, par la prière et les sacrements.

Nous devons les défendre contre les loups ravisseurs. Aujourd'hui c'est partout que rôdent ces loups, ils sont foule, ils emploient tous les moyens pour s'emparer de nos brebis, pauvres brebis de tout âge ! Quels combats, quelle guerre s'imposent aujourd'hui aux pasteurs pour défendre leurs brebis !

La Providence met à leur portée des armes de tous genres, il faut user de toutes, des naturelles comme des surnaturelles.

Quant aux brebis égarées, ce sont celles qui abandonnent la bergerie. Combien elles sont nombreuses ! Devons-nous nous contenter de déplorer leur éloignement, de nous en plaindre, de les maudire, de les abandonner ?

Il n'y a que les mercenaires qui abandonnent les brebis. Le bon pasteur, lui, va les chercher, même au milieu des ronces et des épines, c'est-à-dire au milieu des difficultés et des dangers. S'il le faut, il laisse quelque peu les 99 brebis fidèles pour poursuivre la brebis perdue. Et, quand il l'a retrouvée (il y en a beaucoup qu'on pourrait retrouver, beaucoup plus qu'on ne pense généralement), avec quelle joie, quelle allégresse il l'accueille ! Voilà les vraies joies du bon pasteur, ses vraies consolations au milieu de ses labeurs.

Il doit même rêver de réunir dans le bercail toutes celles que les mauvais bergers ont entraînées dans les leurs.

Elles aussi, il ne s'agit pas de les maudire et de les abandonner à leur malheureux sort.

Pour toutes, le bon pasteur ne doit compter ni ses fatigues, ni ses peines.

Sans doute, l'obéissance doit tout régler, mais pour lui personnellement, il doit être prêt à donner sa vie. Nos Constitutions nous engagent à offrir, à l'approche de la mort, notre vie pour les pauvres. C'est la manière la plus ordinaire pour nous de sacrifier, pour nos brebis, notre vie après l'avoir usée à leur service.

Surtout, qu'aucun de nous ne soit le mauvais pasteur qui se paît lui-même, et qui par son égoïsme et ses violences disperse les brebis au lieu de les attirer au bercail. Le prophète Jérémie annonce, au 15^e verset de son III^e chapitre, que Dieu enverra des pasteurs selon son cœur. C'est notre mission. Puissions-nous être tous de ces pasteurs selon le Cœur de Dieu ! Pour cela, il faut que nous soyons d'autres Jésus-Christ.

Enfin, Notre Seigneur a réalisé en lui aussi, l'idéal de l'apôtre des pauvres.

Impossible de nier que ses préférences aient été pour eux. Cela devait être, puisque-là était sa mission de par l'Esprit de Dieu. Et nous savons si Notre Seigneur a observé fidèlement les volontés divines.

Il s'est fait leur semblable. Il a voulu toute sa vie être pauvre comme eux, pauvre dans sa parenté, dans sa manière de vivre, dans sa condition, dans son travail, pauvre réellement comme eux, on peut même dire plus qu'eux.

C'est parmi eux qu'il a choisi ses Apôtres, ses préférés, ses plus intimes amis.

Ce sont surtout les pauvres qu'il prêchait et qu'il attirait à sa suite. C'est en leur faveur qu'il a opéré presque tous ses miracles. Malgré sa pauvreté, il leur faisait encore l'aumône, le murmure de Judas contre Marie-Madeleine répandant le parfum précieux le prouve. Plus d'une fois ses ennemis lui ont reproché d'être toujours avec eux.

Il a même voulu que ce caractère de son apostolat restât attaché jusqu'à la fin des siècles à sa divine Personne. L'Évangile qui a conservé sa physionomie pour la révéler à tous les siècles est sans doute l'Évangile de la vérité, mais on peut l'appeler en toute vérité l'Évangile des pauvres.

C'est avec raison que nos Constitutions disent : « Les Fils de la Charité font profession de reproduire Jésus père des pauvres. C'est en lui qu'ils trouveront leur exemplaire et leur inspirateur. L'Évangile est l'objet de leur étude et de leurs méditations constantes. »

C'est là que nous, Fils de la Charité, nous pouvons et devons aller nous retremper dans notre amour des pauvres. C'est là que nous entretiendrons de la façon la plus efficace notre zèle pour les chercher, les éclairer, les mener au ciel. C'est là que nous trouverons les exemples les plus entraînants et les plus concluants de patience, de miséricorde et de dévouement à leur égard.

Notre Seigneur est resté fidèle jusqu'à la mort à sa prédilection pour les pauvres. Nous le voyons bien dans le choix de saint Jean à sa dernière heure pour le remplacer près de sa Mère, dans sa miséricorde pour le pauvre larron. Puisse nous, puisse notre chère famille rester toujours fidèle au poste d'honneur auquel le Sauveur veut que nous le remplacions ici-bas.

Merci, ô divin Maître, de nous avoir appelés par vocation à la sainteté la plus élevée que l'homme puisse atteindre ici-bas, à la fécondité apostolique des pasteurs selon votre Cœur que vous avez annoncés par le prophète Jérémie, enfin, de nous avoir associés à la mission que l'Esprit de Dieu vous a confiée à Vous-même lors de votre passage en ce monde. Nous sommes bien jeunes encore comme membres de cet Institut qui est tellement vôtre, et par cela même nous sommes encore bien imparfaits.

Tous, d'un même cœur et d'une même âme, nous allons travailler plus que jamais à atteindre nous-mêmes et à faire atteindre à notre chère famille le triple idéal que vous avez si magnifiquement, disons si divinement, réalisé et que vous voulez réaliser de nouveau en nous et par nous.

Aidez-nous à vous suivre d'aussi près que possible en sorte que notre cher Institut soit comme un évangile vivant et que chacun de nous devienne aux yeux de votre Père céleste et du monde un vrai fils de la charité, de Dieu charité, c'est-à-dire un autre Jésus-Christ.

VŒUX

1. - Qu'aucun membre de la famille ne perde de vue dans l'activité du ministère et des œuvres le premier idéal qu'il doit poursuivre, l'acquisition de la sainteté, et que, dans ce but, tous soient indéfectiblement fidèles à employer avec persévérance tous les moyens de sanctification que leur procure l'Institut, en particulier l'assiduité à toutes les pratiques religieuses.
2. - Que les Supérieurs, par leurs exemples, leurs exhortations et, au besoin, par leur autorité, assurent à leurs frères cette fidélité que ceux-ci sont venus chercher dans notre famille et sans laquelle celle-ci perdrait sa première raison d'être.
3. - Que tous travaillent avec ardeur à la perfection de leur ministère dans les paroisses et les œuvres, étudiant et employant avec intensité et confiance les moyens surnaturels institués par Notre Seigneur, sans négliger les moyens naturels dont l'expérience a prouvé l'opportunité et l'efficacité.
4. - Que les membres de l'Institut mettent en commun leurs lumières, en sorte que celui-ci parvienne à se faire des méthodes sûres et raisonnées, méthodes souples sans doute, qui s'adapteront aux divers milieux, mais méthodes qui, en se perfectionnant, préserveront des tâtonnements et centupleront notre puissance et notre fécondité.
5. - Qu'aucun membre de la famille ne se laisse jamais distraire de l'amour et de l'évangélisation des pauvres, que tous veillent avec un soin jaloux à ce que l'Institut reste fidèle à ce patrimoine sacré et de choix, et que l'on considère comme infidèle à sa vocation quiconque y contreviendrait.
6. - Que Notre Seigneur, Saint des saints, Bon Pasteur et Apôtre des pauvres, soit l'objet le plus cher et le plus fréquent de nos oraisons et contemplations, de nos études et de nos lectures, surtout de notre imitation, afin que chacun de nous devienne dans la mesure du possible un autre lui-même.

E. A.
s. g.

Immaculée Conception, 8 décembre 1925.

Cette circulaire sera lue dans toutes les Communautés et conservée par tous les membres comme un programme de vie et d'apostolat.